



FIN DES NEGOCIATIONS SALARIALES : QU'EN PENSE LE SNB ?

19 janvier 2024

QUELLE ÉTAIT LA REVENDICATION MAJEURE DU SNB ?

Notre revendication majeure était, et reste, la revalorisation des salaires afin de lutter contre l'inflation toujours existante. Nous demandions pour cela une mesure d'augmentation générale et une enveloppe de MSI conséquente. Pour le SNB/CFE-CGC, malgré un contexte d'incertitudes fortes (situation géopolitique, environnement économique sous pression, inflation proche des 4% ...), nos collègues, qui sont restés engagés et motivés au service du développement de LCL et de la satisfaction de nos clients en 2023, ont droit à la reconnaissance financière qu'ils méritent.

POURQUOI N'AVONS-NOUS PAS SIGNÉ LES MESURES PROPOSÉES ?

À l'issue de la dernière séance de négociation du 8 janvier dernier, les mesures proposées étaient les suivantes :

- 3,1 millions d'euros : augmentation de salaire ciblée de 500 € bruts pour les salariés dont la rémunération (RBA + RVP cible) est inférieure ou égale à 36 000 € bruts,
- 17,5 millions d'euros : enveloppe de mesures salariales individuelles,
- 2 millions d'euros : mesures socle pour les Techniciens Service Clients,
- 6,3 millions d'euros : complément de PPV de 400 € bruts,
- 0,5 millions d'euros : enveloppe Égalité Professionnelle Hommes-Femmes,
- 0,5 millions d'euros : revalorisation de la prime de transport, des IK et du forfait mobilité durable,
- 1,3 millions d'euros : participation de LCL pour compenser l'augmentation des cotisations de la complémentaire santé.

Le total proposé par la Direction était donc de 31,2 millions d'euros bruts.

Nous avons refusé de signer l'accord car nos collègues dont la rémunération est supérieure à 36 000 € bruts sont exclus de la mesure d'augmentation générale que nous revendiquons.

QUE PENSONS-NOUS DES NOUVELLES MESURES ANNONCÉES LE 18 JANVIER ?

En réponse à notre dernier tract, nous saluons l'effort proposé par la Direction qui, par la bonification de la RVP, permet de porter l'enveloppe globale des mesures salariales à 39,4 millions d'euros. Ce « boost » n'étant pas pour autant éligible à la totalité de nos collègues, nous ne pouvons donc pas nous satisfaire de l'absence d'une mesure générale pour tous comme nous le souhaitions.

POURQUOI SOMMES-NOUS SORTIS DE L'INTERSYNDICALE ?

Lors de la première réunion intersyndicale, nous nous sommes heurtés à la volonté des autres organisations d'aller au conflit avec la Direction. L'essence même du SNB/CFE-CGC étant d'être force de proposition par un dialogue constructif entre organisations syndicales et avec la Direction, nous avons donc décidé de nous retirer du mouvement de l'intersyndicale.

ET DEMAIN ?

Les mesures salariales annoncées dans l'intranet par la Direction à l'ensemble des salariés marquent la volonté de cette dernière de clore définitivement les négociations. Pour autant, le SNB/CFE-CGC persiste dans sa recherche d'un compromis et demande, à nouveau, une clause de revoyure à mi-année afin d'obtenir des mesures qui bénéficieront à tous. Le résultat du benchmark sur les salaires entre banques que souhaite lancer notre nouveau Directeur Général devrait être une bonne base de travail.

Sachez que si vous le souhaitez, le SNB/CFE-CGC sera à vos côtés pour vous accompagner dans vos revendications, comme par exemple dans les semaines à venir lors de la préparation de vos entretiens de rémunération annuelle.

